

**OBJET : Année 2020 - Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT****E X P O S E**

En application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, concernant les opérations immobilières réalisées par les Collectivités Territoriales et certains de leurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, le bilan des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2020 doit faire l'objet d'une information lors du vote du Compte Administratif de la même année.

**En 2020, deux cessions ont été réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT, détaillées dans le tableau ci-joint, et représentent 2 336 m<sup>2</sup>.**

La Ville et HABITAT 44 ont procédé à un échange de parcelles localisées au quartier de la Ville aux Roses pour régulariser les limites entre le domaine public et les espaces privés. La Ville a donc procédé à l'échange des parcelles cadastrées section AZ n°392, 391 et 252 d'une contenance de 2 304 m<sup>2</sup> à HABITAT 44.

La Ville et M. et Mme Hubert BOUCHET ont procédé à un échange de parcelles localisés impasse des Lilas afin de régulariser une erreur d'implantation au cadastre. La Ville a donc cédé à l'euro-symbolique la parcelle cadastrée AI n°353 d'une contenance de 32 m<sup>2</sup> à M. et Mme Hubert BOUCHET.

**En 2020, les acquisitions réalisées par la Ville de CHÂTEAUBRIANT dont le détail figure dans le tableau ci-joint, représentent une superficie d'environ 123 102 m<sup>2</sup> de patrimoine bâti et non bâti pour un coût total de 935 610,00 €.**

La Ville a acquis auprès de l'indivision HERVE les parcelles cadastrées section AR n°92, 94 et 158 d'une contenance de 120 020 m<sup>2</sup> situées aux Briotais au prix de 240 040,00 € (en 2020 : paiement de deux versements triennaux : 160 026,66 €°) dans une zone d'équipements futurs destinée à des espaces de loisirs et proche de lotissements.

La Ville a procédé à un échange de parcelles localisées impasse des Lilas afin de régulariser une erreur d'implantation au cadastre. La Ville a donc acquis à l'euro-symbolique la parcelle cadastrée section AI n°352 d'une contenance de 16 m<sup>2</sup> à M. et Mme Hubert BOUCHET.

La Ville a acquis auprès de la SAS ACP IMMO la parcelle cadastrée section AR n°131 d'une contenance de 5 303 m<sup>2</sup> correspondant à la voirie et les espaces communs de la rue et de l'allée des Bougainvilliers.

La Ville et HABITAT 44 ont procédé à un échange de parcelles localisées au quartier de la Ville aux Roses pour régulariser les limites entre le domaine public et les espaces privés. La Ville a donc procédé à l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section AZ n°46, 362, 379, 381, 383, 384, 386, 389, 390 d'une contenance de 1 463 m<sup>2</sup> à HABITAT 44.

La Ville a acquis auprès de AIGUILLON CONSTRUCTION la parcelle cadastrée section CE n°131 d'une contenance de 883 m<sup>2</sup> correspondant à une parcelle non bâtie située rue Alexander Fleming.

La Ville a acquis auprès de la SCI DE LA RENAISSANCE représenté par M. Joël HAMON l'immeuble sis 1 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°196 d'une contenance de 195 m<sup>2</sup> dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

La Ville a acquis auprès de M. Mme Steeve PERRAUD l'immeuble sis 5 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°195 d'une contenance de 180 m<sup>2</sup> dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

La Ville a acquis auprès de M. Mme Philippe CHARIAU l'immeuble sis 7 rue du Château sur la parcelle cadastrée section BH n°194 d'une contenance de 345 m<sup>2</sup> dans le cadre du projet de mise en valeur patrimoniale du château.

| <b>CESSIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2020</b> |                    |                          |                            |                                    |             |                                 |
|---|--------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------------------|-------------|---------------------------------|
| <b>Acquéreur</b>  | <b>Désignation</b> | <b>Adresse</b>           | <b>Cadastre</b>            | <b>Superficie en m<sup>2</sup></b> | <b>Prix</b> | <b>Conditions de la cession</b> |
| HABITAT 44  | terrain            | Quartier Ville aux Roses | AZ 252<br>AZ 391<br>AZ 392 | 2 304                              | 0,00 €      | Paiement comptant               |
| BOUCHET   | terrain            | rue des Lilas            | AI 353                     | 32                                 | 1,00 €      | Paiement comptant               |

| <b>ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE EN 2020</b> |                    |                                  |   |                                    |   |                                    |
|---|--------------------|----------------------------------|---|------------------------------------|---|------------------------------------|
| <b>Propriétaire</b>   | <b>Désignation</b> | <b>Adresse</b>                   | <b>Cadastre</b>   | <b>Superficie en m<sup>2</sup></b> | <b>Prix</b>   | <b>Conditions de l'acquisition</b> |
| Indivision HERVE  | terrain            | Les Briotais                     | AR 92<br>AR 94<br>AR 158  | 120 020                            | 1 <sup>er</sup> versement :<br>80 013,33 €<br>2 <sup>ème</sup> versement :<br>80 013,33 € | Paiement comptant (triennale)      |
| BOUCHET   | terrain            | rue des Lilas                    | AI 352  | 16                                 | 1,00 €  | Paiement comptant                  |
| SAS ACP IMMO  | voirie             | rue et allée des Bougainvilliers | AR n°131  | 5303                               | 1,00 €  | Paiement comptant                  |
| HABITAT 44  | terrain            | Quartier Ville aux Roses         | AZ 46<br>AZ 362<br>AZ 379<br>AZ 381<br>AZ 383<br>AZ 384<br>AZ 386<br>AZ 389<br>AZ 390 | 1463                               | 0,00 €  | Paiement comptant                  |
| AIGUILLON CONSTRUCTION  | terrain            | rue Alexander Fleming            | CE 131  | 883                                | 10 596,00 €   | Paiement comptant                  |

|                            |          |                  |        |     |              |                      |
|----------------------------|----------|------------------|--------|-----|--------------|----------------------|
| M. Mme CHARIAU<br>Philippe | immeuble | 7 rue du Château | BH 194 | 345 | 325 000,00 € | Paiement<br>comptant |
| SCI LA<br>RENAISSANCE      | immeuble | 1 rue du Château | BH 196 | 195 | 280 000,00 € | Paiement<br>comptant |
| M. Mme PERRAUD<br>Steeve   | immeuble | 5 rue du Château | BH 195 | 180 | 240 000,00 € | Paiement<br>comptant |

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal adopte le bilan des acquisitions et cessions de l'année 2020 présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

Au Marché Couvert, le 31 mars 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210406-694-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2021

Publication le : 06-04-2021

Le Maire,  
Alain HUNAUT

